

## Sur le chemin jaune, vous trouverez :

- Un four à chanvre
- le stade de la Milesse
- des paysages de campagne
- un espace pic-nic (environ à mi-chemin)
- la ligne LGV (Viaduc)
- L'église de La Milesse



## Sur le chemin bleu, vous trouverez :

- Le bois du Croc
- Le ruisseau l'Antonnière
- Le plan d'eau de La Milesse

### Lexique du balisage\*

— Bonne direction

↘ Changement de direction  
(tourner à droite)

↙ Changement de direction  
(tourner à gauche)

✗ Mauvaise direction



Mairie de la Milesse

## Chemins de randonnée de la Milesse

Départ : place des écoles



Chemin jaune : 8km

Chemin bleu : 7km

Mairie de la Milesse  
Rue des Joncquilles BP 80015 – 72650 La Milesse  
tél : 02 43 25 30 12 – fax : 02 43 25 24 49  
courriel : [commune@lamillesse.fr](mailto:commune@lamillesse.fr)  
site internet : [www.http://lamillesse.fr](http://lamillesse.fr)

\*symboles de la même couleur que le chemin suivi

